

A l'Assemblée générale des membres de l'association

Fédération Vaudoise de Coopération

Lausanne

Rapport sur le contrôle restreint Comptes annuels 2023

(Période du 01.01.2023 au 31.12.2023)

le 4 avril 2024
HR/SL/2-1

Rapport sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de la Fédération Vaudoise de Coopération, Lausanne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de la Fédération Vaudoise de Coopération pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises à notre contrôle.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au Conseil alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

En outre, nous vous confirmons que votre association a utilisé les fonds de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) conformément aux conditions du contrat et de ses annexes pour les années 2023-2024.

Pully, le 4 avril 2024

Prateo SA


Hervé Ramoni
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


Stéphane Lambelet
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels établis conformément à la Swiss GAAP RPC 21 comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2023
- Compte de résultat de l'exercice 2023
- Tableau de variation des fonds de l'exercice 2023
- Tableau de variation des fonds de l'exercice 2022
- Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023
- Rapport de performance (non soumis à notre contrôle)

**ETATS FINANCIERS
AU
31 DECEMBRE 2023**

Fedevaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	Note	2023	2022
1 ACTIFS			
A ACTIF CIRCULANT		1'214'170.47	1'142'816.07
Trésorerie	<i>h</i>	1'074'194.01	1'020'293.33
Débiteurs	<i>i</i>	130'066.30	117'280.30
Actif transitoire	<i>j</i>	9'910.16	5'242.44
B ACTIF IMMOBILISE		8'893.90	8'877.60
Immobilisations corporelles	<i>c + k</i>	3.00	3.00
Garantie de loyer	<i>h</i>	8'890.90	8'874.60
TOTAL DE L'ACTIF		1'223'064.37	1'151'693.67
2 PASSIFS			
C FONDS ETRANGERS A COURT TERME		74'914.28	22'555.35
Dettes à court terme	<i>l</i>	9'070.93	9'322.90
Passif transitoire	<i>m</i>	65'843.35	13'232.45
D FONDS ETRANGERS A LONG TERME			
Capital lié (Fonds affectés projets)		599'916.56	602'240.75
Fonds DDC AC 2017-2020 (années 17-18)	}	174'017.72	174'017.72
Fonds DDC AC 2017-2020 (années 19-20)	<i>n</i>	160'277.27	160'277.27
Fonds DDC AC 2021-2022 pour projets	}	94'414.19	167'731.96
Fonds DDC AC 2023-2024 pour projets	<i>o</i>	132'727.00	0.00
Fonds DSAS Fds Addictions VD pour projets	}	10'000.00	0.00
Fonds DSAS DGS VAUD pour projets	}	5'467.60	5'467.60
Fonds DEIEP (DEIS) VD pour projets	}	17'875.83	58'765.20
Fonds DCIRH (DIRH) VD pour projets	<i>p</i>	0.00	4'500.00
Fonds DJES (DES) VD pour projets	}	0.00	5'000.00
Fonds communes et privés pour projets	<i>q</i>	5'136.95	26'481.00
E FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION			
Capital lié (Fonds affectés et réserves hors projets)		313'290.82	293'420.82
Provision pour risques sur projets	<i>r</i>	99'109.00	99'109.00
Fonds pour risque sur personnel	<i>s</i>	148'678.89	135'678.89
Fonds Groupe d'expert·e·s pour petites organisations membres	<i>t</i>	10'902.34	10'902.34
Fonds formation pour organisations membres (OM)	<i>u</i>	10'417.95	10'417.95
Fonds pour microprojets	<i>v</i>	14'282.64	15'412.64
Réserve pour mise à jour et développement base de données	}	3'400.00	3'400.00
Réserve pour visites projets	}	5'000.00	0.00
Réserve pour rapporteur·e·s commissions	}	0.00	2'000.00
Réserve pour investissement RH	<i>w</i>	6'500.00	6'500.00
Réserve pour développement site web PdS	}	10'000.00	10'000.00
Réserve pour Prix Diaspora & Développement	}	5'000.00	0.00
F Capital libre		234'942.71	233'476.75
Réserve générale		38'398.93	38'065.93
Résultats reportés		195'077.82	192'076.58
Résultat de l'exercice		1'465.96	3'334.24
TOTAL DU PASSIF		1'223'064.37	1'151'693.67

Fedevaco

COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

	2023	2022
3 PRODUITS D'EXPLOITATION	4'770'461.80	4'668'708.02
A1 PRODUITS AFFECTES ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT	696'841.80	715'342.80
DDC Direction Développement et Coopération AC 21-22	425'000.00	425'000.00
DSAS - Fonds addictions VAUD	40'000.00	40'000.00
DSAS - Santé et action sociale VAUD	87'000.00	85'000.00
CHUV - VAUD	25'000.00	25'000.00
DEIEP (DEIS) - Economie, innovation, emploi, patrimoine	60'000.00	60'000.00
DCIRH (DIRH) - Culture, infrastructures, ress. hum. VAUD	5'000.00	5'000.00
DITS (DIT) - Institutions, territoire, sport VAUD	5'000.00	5'000.00
DJES (DES) - Jeunesse, environnement, sécurité VAUD	20'000.00	5'000.00
DEF (DFJC) - Enseignement, formation professionnelle VAUD	0.00	14'040.00
Ville de Lausanne	20'000.00	20'000.00
Participants formations	0.00	2'980.00
Diaspora & Développement	7'500.00	27'000.00
Capitalisation - partage des savoirs	2'341.80	1'322.80
	x	
A2 PRODUITS AFFECTES AUX PROJETS	4'013'204.00	3'891'459.00
DDC Direction Développement et Coopération AC 21-22	0.00	1'270'000.00
DDC Direction Développement et Coopération AC 23-24	1'270'000.00	0.00
DSAS - Fonds addictions VAUD	360'000.00	360'000.00
DSAS - Santé et action sociale VAUD	788'000.00	765'000.00
CHUV - VAUD	225'000.00	225'000.00
DEIEP (DEIS) - Economie, innovation, emploi, patrimoine	460'000.00	460'000.00
DCIRH (DIRH) - Culture, infrastructures, ress. hum. VAUD	45'000.00	45'000.00
DITS (DIT) - Institutions, territoire, sport VAUD	45'000.00	45'000.00
DJES (DES) - Jeunesse, environnement, sécurité VAUD	180'000.00	45'000.00
DEF (DFJC) - Enseignement, formation professionnelle VAUD	0.00	96'672.00
Communes vaudoises et fonds privés	640'204.00	579'787.00
	y	
A3 PRODUITS LIBRES	60'416.00	61'906.22
Cotisations membres	58'786.00	55'385.00
Conférences, expositions, vente manuels	512.00	22.10
Produits exceptionnels	1'118.00	6'499.12
	z	
4 CHARGES D'EXPLOITATION	-4'751'650.04	-4'895'824.85
B CHARGES DE FOURNITURE DE PRESTATIONS		
B1 FRAIS DE PERSONNEL	-594'834.85	-580'439.74
Charges du personnel dans l'administration	-487'204.60	-490'650.16
Charges sociales	-103'513.25	-103'899.73
Autres charges du personnel	-4'117.00	-9'239.40
Indemnités assurances sociales	0.00	23'349.55

Fedevaco

	2023	2022
B2 CHARGES D'EXPLOITATION	-106'378.80	-97'306.63
Charges des locaux	-49'963.27	-48'801.58
Charges d'administration et informatique	-56'415.53	-47'495.05
Amortissements	0.00	-1'010.00
B3 COMMISSION TECHNIQUE	-22'831.38	-23'862.34
Honoraires commission technique	-17'135.38	-15'722.34
Frais de formation membres instances et frais évaluation	-5'696.00	-6'840.00
Charges appui experts petites OM	0.00	-1'300.00
B4 FORMATIONS ET PARTAGE DES SAVOIRS	-21'882.26	-57'558.17
Ateliers de formation	-1'097.70	-7'835.30
Partenariat ISANGO	-8'886.15	-5'000.00
Diaspora & Développement	-7'706.32	-41'204.27
Partage d'expériences	-4'192.09	-3'518.60
B5 ACTIVITES D'INFORMATION	-28'822.55	-50'512.41
Imprimés et rapports	-11'692.00	-11'540.55
Manifestations, expositions	-3'861.25	-303.25
Prospections communes	0.00	-4'313.95
Production matériel (publications, films, etc.)	-9'000.00	-14'063.36
Site web	-2'769.30	-11'748.00
Mandats divers (plaidoyer et autres)	-1'500.00	-3'266.00
Elections	0.00	-5'277.30
B6 FINANCEMENTS DES PROJETS DES OM	-3'976'900.20	-4'086'145.56
Nouvelle Planète	-318'359.65	-350'390.09
Terre des hommes	-273'455.00	-257'423.20
Médecins du Monde	-210'699.00	-211'656.00
Chryzolid	-201'946.66	-243'756.82
Helvetas	-191'002.80	-211'803.00
Solidar	-184'669.89	-197'001.40
EPER	-182'999.87	-185'541.90
MEDAIR	-181'819.54	-186'707.00
Atelier des Enfants	-173'909.80	-169'524.40
Swissaid	-160'593.00	-168'651.00
Service de Missions et d'Entraide	-135'000.00	-150'000.00
Action de Carême	-131'362.50	-156'156.52
DM	-131'357.13	-89'469.99
Catleya	-131'200.00	-80'155.85
ASCEAS-VD	-120'151.00	-105'561.66
E-Changer	-116'604.24	-89'396.84
La Brique	-105'067.29	-68'297.90
Eirene VD	-105'000.00	-141'792.40
Surgir	-99'994.40	-150'035.60
urbaMonde	-97'000.00	-36'018.66
Peace Brigades International	-95'889.50	-85'010.00
ae-centre	-91'651.50	-59'789.75
Action Swiss Sierra Leone	-81'570.60	-106'135.40
Fondation Hirondelle	-61'420.00	-85'417.50
Primavera	-59'477.20	-49'175.81

Fedevaco

	2023	2022
Paysans solidaires	-50'877.30	-32'645.70
Enfants des Collines	-48'160.80	-4'582.38
Agro sans frontière	-42'710.72	-49'127.50
Mission Evangélique Braille	-42'470.00	-56'884.00
Vivere	-41'125.92	-39'474.10
Comundo	-33'975.00	-35'359.00
To Go To Togo	-24'754.55	-22'728.66
Solidarité Afrique Farafina	-18'000.00	-72'054.72
Micro projets cc	-12'000.00	0.00
Eurasia	-9'245.30	-38'207.70
Centrale sanitaire Suisse romande	-6'825.00	-58'259.00
ADER/S	-3'819.04	-103.73
ASRO	-736.00	0.00
Projets de valorisation et de capitalisation d'expériences bb	0.00	-20'541.00
GSPPA	0.00	-17'715.68
Waves for Development	0.00	-3'593.70
RESULTAT D'EXPLOITATION	18'811.76	-227'116.83
RESULTAT FINANCIER	200.01	-401.28
Perte s/débiteurs	0.00	-22.00
Frais de banque et des chèques postaux	-230.03	-408.73
Produits financiers	430.04	29.45
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES	19'011.77	-227'518.11
Allocation aux fonds affectés projets dd	-4'013'204.00	-3'891'459.00
Utilisation des fonds affectés projets ee	3'974'670.20	4'086'145.56
Utilisation fonds affectés Communes pour activités ff	40'257.99	38'365.79
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	20'735.96	5'534.24
Utilisation Fonds Groupe d'Expert·e·s pour petites OM	0.00	1'300.00
Utilisation Réserve pour prime spéciale renchérissement	0.00	7'000.00
Utilisation Réserve pour rapporteur·e·s commissions	2'000.00	6'000.00
Utilisation Fonds pour microprojets	2'230.00	0.00
Allocation Fonds microprojets	-500.00	0.00
Allocation Réserve pour développement site web PdS	0.00	-10'000.00
Allocation Réserve pour investissement RH	0.00	-6'500.00
Allocation Fonds pour risque sur le personnel	-13'000.00	0.00
Allocation Réserve pour visites projets	-5'000.00	0.00
Allocation Réserve pour Prix Diaspora & Développement	-5'000.00	0.00
RESULTAT EXERCICE	1'465.96	3'334.24

Fedevaco

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2023

	Note	Existant initial 01.01.23	Allocations	Remboursements projets	Utilisations pour projets	Utilisation pour frais gestion	Transferts internes	Etat final 31.12.23
FONDS ETRANGERS A LONG TERME								
Capital lié (Fonds affectés projets)								
Fonds DDC AC 2017-2020 (années 17-18)	n	174'017.72						174'017.72
Fonds DDC AC 2017-2020 (années 19-20) pour projets		160'277.27						160'277.27
Fonds DDC AC 2021-2022 pour projets	o	167'731.96		13'616.44	86'934.21			94'414.19
Fonds DDC AC 2023-2024 pour projets		0.00	1'270'000.00		1'137'273.00			132'727.00
Fonds DSAS Fds Addictions VD pour projets	p	0.00	360'000.00		350'000.00			10'000.00
Fonds DSAS DGS VD pour projets		5'467.60	788'000.00	231.20	788'231.20			5'467.60
Fonds DEIEP (DEIS) VD pour projets		58'765.20	460'000.00	8'110.63	509'000.00			17'875.83
Fonds CHUV VD pour projets		0.00	225'000.00		225'000.00			0.00
Fonds DITS (DIT) VD pour projets		0.00	45'000.00		45'000.00			0.00
Fonds DCIRH (DIRH) VD pour projets		4'500.00	45'000.00		49'500.00			0.00
Fonds DJES (DES) VD pour projets		5'000.00	180'000.00		185'000.00			0.00
Fonds communes et privés pour projets	q	26'481.00	640'204.00		620'690.06	40'257.99	600.00	5'136.95
Total FONDS ETRANGERS A LONG TERME		602'240.75	4'013'204.00	21'958.27	3'996'628.47	40'257.99	600.00	599'916.56
					① 3'974'670.20			
FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION								
Capital lié (Fonds affectés et réserves hors projets)								
Provision pour risques sur projets	r	293'420.82	23'500.00	0.00	2'230.00	2'000.00	600.00	313'290.82
Fonds pour risques sur personnel	s	99'109.00						99'109.00
Fonds Groupe d'experts pour petites organisations membres (OM)	t	135'678.89	13'000.00					148'678.89
Fonds formation pour organisations membres (OM)	u	10'902.34						10'902.34
Fonds pour microprojets	v	10'417.95						10'417.95
Réserve pour mise à jour et développement base de données	w	15'412.64	500.00		2'230.00		600.00	14'282.64
Réserve pour visites projets		3'400.00						3'400.00
Réserve pour rapporteur-e-s commissions		0.00	5'000.00				2'000.00	5'000.00
Réserve pour investissement RH		2'000.00						0.00
Réserve pour développement site web PdS		6'500.00						6'500.00
Réserve pour Prix Diaspora & Développement		10'000.00						10'000.00
		0.00	5'000.00					5'000.00
Capital libre		233'476.75					1'465.96	234'942.71
Réserve générale		38'065.93					333.00	38'398.93
Résultats reportés		192'076.58					3'001.24	195'077.82
Résultat exercice 2022		3'334.24					-3'334.24	0.00
Résultat exercice 2023		0.00					1'465.96	1'465.96
Total FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION (Capital lié et Capital libre)		526'897.57	23'500.00	0.00	2'230.00	2'000.00	2'065.96	548'233.53
Total des FONDS		1'129'138.32						1'148'150.09

① La différence entre le tableau de variation des fonds et le compte de résultat de 2'230.00 CHF provient des projets financés par le Fonds pour microprojets.

Le Conseil propose à l'AG du 17 avril 2024 d'accepter les comptes.

Un règlement et/ou un contrat existe pour chacun des Fonds et Provisions.

Fedevaco

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2022

	Note	Existant initial 01.01.22	Allocations	Remboursements projets	Utilisations pour projets	Utilisation pour frais gestion	Transferts internes	Etat final 31.12.22
FONDS ETRANGERS A LONG TERME								
Capital lié (Fonds affectés projets)								
Fonds DDC AC 2017-2020 (années 17-18)	n	174'017.72						174'017.72
Fonds DDC AC 2017-2020 (années 19-20) pour projets	o	199'411.57			39'134.30			160'277.27
Fonds DDC AC 2021-2022 pour projets		268'756.21	1'270'000.00	20'232.50	1'391'256.75			167'731.96
Fonds DSAS Fds Addictions VD pour projets	p	5'714.60	360'000.00	15'693.60	381'408.20			0.00
Fonds DSAS DGS VD pour projets		0.00	765'000.00	10'323.60	769'856.00			5'467.60
Fonds DEIEP (DEIS) VD pour projets		51'765.20	460'000.00		453'000.00			58'765.20
Fonds CHUV VD pour projets		0.00	225'000.00		225'000.00			0.00
Fonds DITS (DIT) VD pour projets		6'645.00	45'000.00		51'645.00			0.00
Fonds DEF (DFJC) VD pour projets		0.00	96'672.00	45'288.00	141'960.00			0.00
Fonds DCIRH (DIRH) VD pour projets		4'500.00	45'000.00		45'000.00			4'500.00
Fonds DJES (DES) VD pour projets	0.00	45'000.00		40'000.00			5'000.00	
Fonds communes et privés pour projets	q	124'895.44	579'787.00		639'423.01	38'365.79	412.64	26'481.00
Total FONDS ETRANGERS A LONG TERME		835'705.74	3'891'459.00	91'537.70	4'177'683.26	38'365.79	412.64	602'240.75
					4'086'145.56			
FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION								
Capital lié (Fonds affectés et réserves hors projets)								
Provision pour risques sur projets	r	99'109.00	16'500.00	0.00	1'300.00	13'000.00	412.64	293'420.82
Fonds pour risque sur personnel	s	135'678.89						135'678.89
Fonds Groupe d'experts pour petites organisations membres (OM)	t	12'202.34			1'300.00			10'902.34
Fonds formation pour organisations membres (OM)	u	10'417.95						10'417.95
Fonds pour microprojets	v	15'000.00					412.64	15'412.64
Réserve pour mise à jour et développement base de données	w	3'400.00						3'400.00
Réserve pour prime spéciale renchérissement		7'000.00				7'000.00		0.00
Réserve pour rapporteur·e·s commissions		8'000.00				6'000.00		2'000.00
Réserve pour investissement RH		0.00	6'500.00					6'500.00
Réserve pour développement site web PdS		0.00	10'000.00					10'000.00
Capital libre		230'142.51					3'334.24	233'476.75
Réserve générale		37'725.93					340.00	38'065.93
Résultats reportés		189'010.64					3'065.94	192'076.58
Résultat exercice 2021		3'405.94					-3'405.94	0.00
Résultat exercice 2022		0.00					3'334.24	3'334.24
Total FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION (Capital lié et Capital libre)		520'950.69	16'500.00	0.00	1'300.00	13'000.00	3'746.88	526'897.57
Total des FONDS		1'356'656.43						1'129'138.32

Le Conseil propose à l'AG du 26 avril 2023 d'accepter les comptes.

Un règlement et/ou un contrat existe pour chacun des Fonds et Provisions.

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

1. Présentation

La Fédération vaudoise de Coopération (nommée Fedevaco ci-après) est une organisation de coopération internationale privée et sans but lucratif, fondée en 1989 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Lausanne.

La Fedevaco a pour but :

- de garantir aux collectivités publiques partenaires (Confédération, Canton et communes) la qualité et la durabilité des projets présentés par ses organisations membres et la fiabilité de leurs partenaires locaux ;
- d'assurer le contrôle du suivi et de la bonne conduite des projets ;
- d'informer et sensibiliser les autorités et le public quant aux projets soutenus et sur différentes thématiques liées aux relations Nord-Sud ;
- de favoriser les échanges entre ses membres ;
- de contrôler les rapports et les décomptes finaux.

Peuvent devenir membres les organisations à but non-lucratif qui coopèrent activement avec des partenaires dans un ou plusieurs pays en développement ou qui se consacrent à l'information du public sur la problématique des rapports Nord-Sud. Leurs activités doivent contribuer au développement social et économique durable ou se consacrer à l'information du public sur ces thèmes ou les rapports Nord-Sud.

La Fedevaco veut également favoriser le flux d'information, le partage des savoirs et les liens de solidarité entre les grandes organisations et les plus petites organisations gérées principalement par des bénévoles. Elle propose aux partenaires financiers des projets crédibles, basés sur les compétences et l'expérience de ses membres et les besoins clairement exprimés par leurs partenaires.

La Fedevaco prône un développement durable basé sur la justice, la dignité humaine et le respect de l'environnement.

2. Principes comptables

a) Bases de préparation des comptes annuels

Les états financiers de la Fedevaco ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

Modification suite à la révision de la norme Swiss GAAP RPC 21 dès 2016

La modification porte sur la présentation des comptes annuels.

b) Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse Fedevaco. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les organisations membres et leurs partenaires sur le terrain, qui sont indépendants.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par la Fedevaco figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par la Fedevaco dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Équipement informatique 3 ans

Équipement mobilier 5 ans

d) Reconnaissance du revenu

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

e) Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets des organisations membres sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur de l'organisation membre.

f) Parties liées

Les organisations membres de la Fedevaco sont considérées comme des parties liées de la Fedevaco.

g) Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de la Fedevaco n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues au chiffre 17 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

L'exercice comptable couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. La comptabilité est établie en francs suisses.

A. ACTIF CIRCULANT

h) Trésorerie

La trésorerie comprend le solde de caisse, les comptes postaux et bancaires.

La Fedevaco n'investit pas dans des titres. Des changements d'établissements financiers ont permis de diminuer les charges d'intérêts négatifs.

	2023	2022
Caisse	71.70	168.45
CCP 10-5787-1	381'541.29	327'749.35
CEDC compte courant	592'288.31	592'348.31
Raiffeisen compte épargne	100'292.71	100'027.22

Un compte de garantie de loyer pour les bureaux a été constitué et s'élève à CHF 8'890.90 (présentés dans les Actifs immobilisés).

i) Débiteurs

Ce sont soit des produits de communes à recevoir (CHF 5'645), des produits pour projets et fonds propres du Canton à recevoir (conventions DEIEP : CHF 104'000 (2022-2023), DCIRH : CHF 5'000 et DITS : CHF 5'000), soit des factures non encore payées par les organisations membres pour des remboursements de projets (CHF 8'405) ou des cotisations 2023 (CHF 462.00), soit des produits propres (CHF 1'554.30).

j) Actif transitoire

Les transitoires sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte ou estimés des charges (loyer et charges de licences, assurances sociales, impôt anticipé).

B. ACTIF IMMOBILISE

k) Immobilisations corporelles

Il s'agit principalement de matériel informatique (soft et hardware) et de mobilier de bureau dont l'amortissement s'est terminé en 2022.

C. FONDS ETRANGERS A COURT TERME

l) Dettes à court terme

Cela concerne des factures et des notes de frais reçues en fin d'année qui seront payées en 2024 et des estimations des décomptes finaux des assurances sociales, ainsi qu'un demi-salaire 2023 encore à verser.

m) Passif transitoire

Il s'agit de provisions pour des prestations qui concernent 2022 et 2023 dont les factures ne sont pas encore parvenues, ainsi que des soldes de fonds pour projets encore à verser.

D. FONDS ETRANGERS A LONG TERME**Capital lié (Fonds affectés projets)**

Ces capitaux (engagés) représentent soit les versements non utilisés au 31 décembre parce que arrivés trop tard, soit les soldes de versements antérieurs dont l'utilisation est répartie sur plusieurs années, soit encore des remboursements de projets. Une partie de ces montants peut être attribuée à un/des projets clairement déterminé-s et limitatif-s.

n) Fonds DDC Accord-cadre 2017-2020

Soldes de l'Accord-cadre 2017-2020 (années 2017/2018 : 174'017.72 et 2019/2020 : 160'277.27) : à rembourser.

o) Fonds de la DDC 2021-2022 et 2023-2024 pour projets engagés

DDC	227'141.19	Soldes des financements de projets en cours pour les contrats 2021-2022 (94'414.19) et 2023-2024 (132'727.00). Un dossier complet sur le suivi financier des deux accords-cadres, projet par projet, est à disposition.
-----	------------	---

p) Fonds du Canton pour projets

DSAS – Fonds addictions	10'000.00	Solde 2023 encore à verser à un projet.
DSAS DGS VD	5'467.60	Remboursements de 1 projet 2020 et 1 projet 2021.
DEIEP (DEIS)	17'875.83	Soldes des financements de projets terminés ou en cours (2020 : 5'765.20, terminé ; 2021 :

terminé ; 2022 : 12'110.63, terminé). Un dossier complet sur le suivi financier des conventions annuelles, projet par projet, est à disposition.

q) Fonds des communes et privés pour projets

Nyon	3'316.95	Solde 2023 à verser
Belmont-Lausanne	1'820.00	Solde 2023 à verser

E. FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION

Capital lié (Fonds affectés et réserves hors projets)

r) Provision pour risques sur projets

C'est une provision pour risques sur projets en cours. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de cette provision existe.

s) Fonds pour risque sur personnel¹

Ce fonds¹ a été constitué pour se prémunir contre les risques. La réserve du personnel a été constituée pour le cas, hypothétique, de cessation d'activités. La Fedevaco, en tant qu'employeur, doit pouvoir assurer le fonctionnement du secrétariat pendant trois mois, le temps de la liquidation. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe. En 2023, le fonds est augmenté afin de couvrir l'équivalent de trois mois de charges salariales et sociales.

t) Fonds Groupe d'experts pour petites organisations membres (OM)¹

Ce fonds est un fonds d'aide aux petites organisations membres pour qu'elles puissent bénéficier du Groupe d'experts. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe. En 2023, le fonds n'a pas été sollicité par une organisation membre.

u) Fonds formation Fedevaco pour organisations membres (OM)¹

Ce fonds a été constitué par des réserves et des soldes des formations passées. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe.

v) Fonds pour microprojets

Ce fonds a été créé en 2018. Un règlement d'alimentation et d'utilisation de ce fonds existe. Les versements de communes et de privés d'un faible montant sont attribués à ce fonds. En 2023, ce fonds a été utilisé pour soutenir 4 projets.

w) Réserves

Le solde de la réserve pour la mise à jour et le développement de la base de données sera utilisé en 2024.

Le solde de la réserve pour indemniser les rapporteur·e·s de commissions a été utilisé en 2023.

La réserve pour investissement RH sera utilisée en 2024.

La réserve pour développement site web PdS sera utilisée en 2024.

Une réserve pour visites de projets et accompagnement d'évaluations est créée en vue des voyages prévus en 2024.

Une réserve pour le Prix Diaspora & Développement est créée pour couvrir une partie des charges du projet en 2024.

F. CAPITAL LIBRE

Les fonds propres sont composés de la réserve générale, des résultats reportés et du résultat de l'exercice. La réserve générale est généralement, lors d'exercice excédentaire, augmentée de 10% du résultat de l'exercice.

¹ Voulu par le Conseil du 20.12.2011.

3. Produits

x) Produits affectés activités et fonctionnement

Chacun de ces partenaires financiers contribue par un montant spécifique, et séparé du financement de projets, aux activités et au fonctionnement de la fédération.

y) Produits affectés aux projets

Ce sont des montants versés par les partenaires financiers pour des projets 2023 selon les différentes conventions.

z) Produits exceptionnels

Ces produits sont induits par la redistribution de la taxe sur le CO2, la participation aux excédents d'une assurance. Ainsi que l'abandon d'une dette d'un fournisseur et des créances clients.

4. Charges

aa) Prix Diaspora & Développement

Une nouvelle édition du Prix Diaspora & Développement a débuté 2023 et se terminera en 2024.

bb) Projets de valorisation et de capitalisation d'expériences en Suisse des OM.

Le montant est à 0 pour 2023 car le choix a été fait d'attribuer ces charges sous le nom des OM au même titre que les projets de coopération au développement.

cc) Micro projets.

La Fedevaco contribue à des microprojets d'organisations non membres. Voir sous lettre v).

Variation des fonds affectés

dd) Allocation aux fonds affectés projets

comprend les fonds reçus en 2023 par les partenaires financiers pour des projets 2023 selon les différentes conventions.

ee) Utilisation des fonds affectés projets

comprend l'utilisation des fonds 2023 affectés et l'utilisation de fonds des années antérieures, moins les remboursements de projets.

ff) Utilisation fonds affectés Communes pour activités

comprend les indemnités de gestion de projets pour la Fedevaco de 9% prélevés sur les montants bruts versés par les communes.

Variation du capital

gg) Utilisation des réserves et fonds

Utilisation du solde de la Réserve pour rapporteur·e-s de commissions et du Fonds pour microprojets.

Autres indications

- Événements survenus après la clôture

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2023.

- Indemnités versées aux membres des organes dirigeants

Aucune indemnité n'est versée aux membres du Conseil. Par contre, les frais de déplacement des bénévoles sont remboursés (base plein tarif CFF) sur présentation d'une facture. Un règlement de remboursement des frais en Suisse pour les bénévoles existe.

Les expert·e·s rapporteur·e·s des projets dans les commissions reçoivent une indemnisation de CHF 100.00 par projet pour l'analyse du projet et du rapport, la rédaction de la recommandation et du rapport de suivi.

La présidente de la Commission technique est salariée horaire en contrat à durée indéterminée et payée selon le décompte mensuel. Dans le compte d'exploitation, sous le point B3 Honoraires Commission technique.

- Bénévolat

La Fedevaco peut compter sur le bénévolat de près de 50 personnes. Les heures consacrées par ces membres au sein des différentes instances sont estimées équivalentes à plus de deux temps plein annuel (environ de 4200 heures) et ont été nécessaires au développement des activités de la fédération. Sur une base salariale moyenne du secrétariat en 2023 de CHF 117'500/an toutes charges sociales incluses, cela représente une somme supérieure à CHF 235'000. Au tarif horaire consultant ou expert de CHF 1'000.00 /jour, cela représente environ CHF 470'000.

Tableau de financement des charges par bailleur/produit

Selon l'annexe 4 Dispositions spéciales des contrats 21-22 et 23-24 de la DDC, les normes ZEWO ne s'appliquent pas aux fédérations cantonales. Néanmoins, la Fedevaco applique les principes définis dans la [Méthode ZEWO](#) pour distinguer les charges d'exploitation en 3 catégories : charges de projets ou prestations, charges d'obtention de financements et charges administratives. La Fedevaco ne faisant pas de collecte de fonds privés, elle n'a pas de charges d'obtention de financement. Les charges administratives englobent des activités telles que la direction, la coordination, la planification et la budgétisation stratégique, la comptabilité générale, le bouclage des comptes et la révision.

Le tableau sur la page suivante présente le financement des charges par bailleur/produit. Toutes les charges sont attribuées à un « outcome »/ objectif stratégique ou à des charges administratives, entièrement lorsque l'affectation est claire, plausible et transparente.

Pour les charges de personnel, nous utilisons, pour répartir entre charges des objectifs stratégiques et charges administratives, les tâches consignées dans le cahier des charges de chaque collaboratrice-teur, qui spécifie pour chaque charge le temps de travail.

Les frais généraux telles que les charges des locaux ou d'informatique sont répartis entre les « outcomes » et les charges administratives selon la clé de répartition d'affectation des charges du personnel.

Rapport de performance

- But de l'organisation

Voir page 1 de l'annexe aux états financiers.

- Organe dirigeant et responsables de la gestion

La Fedevaco est une association : son Assemblée générale (AG) est constituée des organisations membres (51 au 31.12.2023) qui y ont une voix ; elle se réunit habituellement deux fois par an. Font partie de ses compétences l'approbation du rapport et des comptes annuels, l'adoption des lignes directrices ainsi que l'élection des membres des instances.

Le Conseil est l'instance dirigeante de l'ensemble des activités de la Fedevaco ; elle en porte la responsabilité devant l'Assemblée générale. Elle se compose de 5 à 11 personnes bénévoles, membres ou non des organisations membres de la fédération, élues par l'Assemblée générale, pour une durée de deux ans, rééligibles. Les compétences du Conseil sont notamment la décision sur les projets recommandés négativement par la Commission technique (CT), l'approbation du budget annuel, l'octroi de dons non affectés à des projets acceptés par la CT, l'engagement de fonds pour des actions de communication, des démarches auprès des collectivités publiques et organisations privées en vue de financer des projets, l'engagement des membres du secrétariat, l'admission de nouveaux membres.

Au 31 décembre 2023, les 10 membres du Conseil sont :

Anne Roulet Présidente de la Fedevaco Coordinatrice du Programme Institutionnel et secrétaire exécutive pour l'Amérique Latine à DM	Pierre Zwahlen Ancien Président de la Fedevaco
Pierrette Rohrbach Ancienne présidente de l'association Public Eye	Anila Hazizi Présidente de la Commission technique
Caroline Vuillemin Directrice de la fondation Hironnelle Membre de l'association Brésil de Demain	Vincent Guignard Membre de l'association To go to Togo
Fiuna Seylan Ongen et Gérald Progin Co-président·e de la Commission d'information	Vincent Zodogome Ancien Président de la Fedevaco
Daniel Tillmanns Chargé de communication à l'EPER	

Le Secrétariat est composé, au 31 décembre 2023, de 6 personnes salariées soit 4.50 EPT et d'une assistante (stagiaire) en contrat à durée déterminée à 0.8 EPT (2022 : 7 personnes salariées soit 4.6 EPT). Le secrétariat conduit toutes les activités de la Fedevaco conformément aux directives et aux décisions de l'Assemblée générale et du Conseil. Il prépare les propositions pour le Conseil et l'Assemblée générale. Il informe les instances et les membres des développements principaux de l'activité de la fédération. Il a entre autres les compétences suivantes : l'élaboration de propositions stratégiques générales, le développement et l'entretien des relations avec les partenaires financiers, la recherche de fonds publics, la négociation et les suivis des accords-cadres, la préparation du budget et de la comptabilité, les contacts avec les organisations membres et les instances.

Alexandre Cavin Secrétaire général (80%)	Léa Baeriswyl Responsable partenariats et partage des savoirs (70%)
---	---

Emilie Converset Responsable qualité et redevabilité des projets (80%)	Lucie Engdahl Responsable communication (90%)
Anne Gueye Girardet Responsable missions stratégiques (60%)	Rachel Miaz Responsable administrative (70%)
Sara Schenker Assistante en communication et événementiel (80%) du 01.02.2023 au 31.07.2023 (stage)	Julie Wannaz Chargée de communication <i>ad interim</i> (80%) du 01.09.2022 au 31.01.2023.
Chiara Counet Assistante en communication et événementiel (80%) du 01.08.2023 au 31.01.2024 (stage)	Karine Ginisty Chargée qualité et redevabilité des projets <i>ad interim</i> du 15.08.2023 au 15.11.2023 (80%)

- Liens avec les organisations et les partenaires

La Fedevaco compte 51 organisations membres qui sont tenues de respecter les textes fondamentaux de la fédération (statuts, conditions et procédures d'admission, déclaration de principes, règlements, etc.). Lorsqu'un projet est accepté par une Commission, un financement peut lui être octroyé. Si tel est le cas, un contrat est signé entre la fédération et l'organisation membre.

La Fedevaco compte près de 50 partenaires institutionnels (Confédération - DDC, canton de Vaud et communes vaudoises).

La Fedevaco dispose d'un accord-cadre avec la DDC et de conventions pluriannuelles avec le CHUV et les départements de l'économie (DEIEP), de la culture, des infrastructures et ressources humaines (DCIRH), des institutions, du territoire et du sport (DITS), de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) et de la santé publique et de l'action sociale (DSAS) de l'État de Vaud – y compris le Fonds pour la prévention et la lutte contre les addictions (contributions dans le cadre de partenariat où sont spécifiés les attentes et les prestations réciproques ainsi que les montants engagés). Le choix d'accepter tel ou tel projet et donc de le financer, de suivre son exécution est dévolu à la fédération (DDC, DSAS, DEIEP) ou au partenaire financier (CHUV, DJES, DITS, DCIRH, Fonds addictions).

Pour les communes vaudoises partenaires, ce sont généralement directement elles qui choisissent un ou plusieurs projets parmi le portefeuille de projets en recherche de cofinancement. Dans tous les cas, un suivi technique et financier est assuré par la fédération et les informations sont transmises au partenaire.

- Buts fixés, prestations et utilisation des fonds

Pour en savoir plus sur les objectifs atteints au cours de l'année 2023 pour chacun des objectifs stratégiques de la Fedevaco, nous vous prions de référer au rapport annuel.